

DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 13 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 13 janvier à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 05 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président.

Objet : Aide au positionnement du projet de territoire pour la contractualisation d'un Contrat de relance de Transition Ecologique (CRTE) et l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition./ Demande financement FNADT

Référence : Dbur 2021-1

Membres en exercice : 13
Membres présents : 9
Voix délibératives : 9

Membres présents : Sabine BOUOU-OURLIAC, Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Claude CLERGUE, Christian PUECH, Marie-Claude ROBERT, Didier SOMEN

Membres qui ont suivi la réunion en Visioconférence : Patrick CARAYON, Guy GAVALDA

Membres excusés : J-Luc CANTALOUBE, Thierry DOUZAL, J-Luc ESPITALIER, Myriam VIGROUX

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Serge BISMUTH (en Visioconférence), Loris CARIOU, Dominique DECLERCQ-PUYPE, Julien FRAT

A l'occasion de **l'élaboration de son projet de territoire et du travail d'animation pour la contractualisation d'un CRTE**, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides souhaite renforcer son équipe et ses moyens d'ingénierie pour permettre un travail en profondeur sur la définition de notre stratégie, des enjeux et des actions à mettre en œuvre pour **développer et amplifier la relance économique du territoire en accord avec des enjeux et ambitions de transition écologique et énergétique à plus long terme**. Cette opération doit nous permettre de **construire un projet stratégique d'aménagement et de cohésion de nos territoires en impliquant divers acteurs locaux** (collectivités locales, associations, acteurs économiques, citoyens) dans la construction de ce projet et l'identification et le partage de nos priorités. A termes l'objectif est d'étudier **l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition portée par le PETR**.

Pour répondre à ces objectifs, le Pôle souhaite faire appel à un accompagnement par un prestataire externe : la fabrique des Transitions et recruter un chargé(e) de missions transition écologique et énergétique dont les caractéristiques sont exposés aux élus

Vu la délibération du Comité Syndical du 09 septembre 2020, qui donne délégation au bureau pour les demandes de financement, sur les dossiers du Syndicat, au titre des Fonds Européens, de l'Etat, de la Région et du Département, ou de tout autre organisme d'intérêt public,

Le bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le contenu de l'opération « Aide au positionnement du projet de territoire pour la contractualisation d'un Contrat de relance de Transition Ecologique (CRTE) et l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition » pour un montant prévisionnel de 50 500 € €
- approuve le plan de financement suivant :
 - FNADT : 15 150 €
 - FEADER (Leader) : 24 240 €
 - Autofinancement : 11 110 €
- sollicite le concours du FNADT 15 150 €
- mandate le Président pour réaliser toutes les démarches nécessaires à cette demande

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN

